

---

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2015

### ORDRE DU JOUR :

- Travaux de transfert du réseau d'assainissement vers Blain – Attribution des marchés de travaux
  - Rénovation de la salle de théâtre - Attribution des marchés
  - Questions diverses
- 

**L'an deux mil quinze, le deux juillet 2015**, à vingt heures, le Conseil Municipal de LA CHEVALLERAI, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Elisabeth CRUAUD, Maire.

Date de convocation : 25 juin 2015

**Étaient présents** MM CRUAUD Elisabeth, Maire - LEBEAU Jean-Louis, ROCHEFORT Alain, Adjoint au Maire – RENVOIZE Denise, CLOUET Jacky, BLANDIN Fabrice, ALO Catherine, LANGLAIS Nathalie, DUPE Fabienne, MEILLOUIN Nathalie, DOUCHIN Aurélien, GASNIER Stéphane, conseillers municipaux

**Absents** : Mme GUILLOSSOU Marie-Claude, M. Jean-Luc BALLU, Mme Céline RIMEUR (donne procuration à M. DOUCHIN Aurélien)

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LANGLAIS est désignée secrétaire de séance.

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont examinées.

### REHABILITATION DE LA SALLE DE THEATRE

Madame le Maire informe l'Assemblée des travaux de rénovation à réaliser dans la salle de théâtre :

- Création d'une dalle en béton armé dans la salle de théâtre en remplacement du plancher existant – Devis établi sur la base de l'étude béton réalisée par Qualiconsult en avril 2015
- Surélévation du local technique de la chaufferie
- Pose d'un plafond coupe feu 1h y compris dépose et évacuation de la charpente existante et pose d'une couverture en bac acier

Madame le Maire donne connaissance à l'Assemblée des devis reçus suite au lancement d'une consultation dans le cadre d'une procédure adaptée.

### ***Lot gros œuvre – 2 devis reçus***

- DCR	- Offre de base	15 290,60 €
	- Option 1 : Traitement anti termite	759,20 €
	- Option 2 : Isolant sous dallage	1 684,80 €

- Franck CLOUET - Offre de base 10 429, 02 €

### **Lot Charpente – 1 devis reçu**

- JAUNASSE SARL - 2 912,84 € HT

QUALICONSULT a indiqué que s'agissant d'une chaudière disposant d'une puissance inférieure à 75 Kwatts, la surélévation du plafond n'était pas nécessaire. Cette prestation est incluse dans le lot n° 1 – Gros œuvre

Mme le Maire précise que l'isolation de la dalle est comprise dans le montant du devis de la SARL CLOUET.

Aussi le montant des offres après modification s'établi comme suit :

- ✓ CLOUET SARL – Moins value de 957,10 € HT – 9 471,92 € HT
- ✓ DCR – Moins value de 1 827,60 € HT - 15 511,80 € HT

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Vu l'article 28 du code des marchés publics,

– **RETIENT** les offres suivantes :

JAUNASSE SARL – Charpente/Toiture - 2 912,84 € HT

CLOUET SARL - Gros oeuvre - 9 471,92 € HT

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les actes d'engagement correspondants et toutes les pièces s'y rapportant

Mme le Maire précise que la collectivité est en attente du devis de l'entreprise LEGOUX et d'un troisième devis concernant la sonorisation de la salle.

Mme le Maire informe le conseil municipal que l'association théâtrale a proposé un plan d'implantation des sièges. L'avis du cabinet d'architecture Cédric CHAIROU, sur la conformité de ce projet aux règles d'accessibilité sera sollicité.

### **TRANSFERT DES EAUX USEES VERS LE RESEAU DE BLAIN ET ASSAINISSEMENT DU VILLAGE DE LA HAMONNAIS - SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération concordantes des 27 Mars 2015 et 30 mars 2015, les conseils municipaux de la commune de LA CHEVALLERAIIS et de la Commune d'HERIC ont adopté le Dossier de consultation des entreprises relatif au programme de travaux portant sur le transfert du réseau d'eaux usées vers le réseau de Blain et l'assainissement du village de la Hamonnais.

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux ont été lancés dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Commune de LA CHEVALLERAIIS et la Commune d'Héric.

Une procédure de consultation sous la forme d'une procédure adaptée a été lancée le 7 avril 2015 avec la publication de l'avis d'appel public à concurrence dans le journal d'annonces légales Ouest France et sur le site de dématérialisation [www. Centralesdesmarchés.com](http://www.Centralesdesmarchés.com).

Suite à des modifications apportées au DCE avec l'ajout de deux Prestations Alternatives Eventuelles concernant le lot n° 1 pour la partie de LA CHEVALLERAI, la date limite de remise des offres a été repoussée au 28 mai 2015.

Madame le Maire rappelle l'estimation financière du maître d'œuvre

- Montant estimatif des travaux – 903 968.90 € HT - Enveloppe commune Héric et La Chevallerais hors PAE et PSE
- Marché alloti

### Désignation des lots

### Montant estimatif HT

Lot n° 1 Réseaux de collecte et traitement	556 832,50 € Part estimative Commune d'HERIC : 244 135,70 € Part estimative Commune de La CHEVALLERAI : 312 696,80 € PAE 1 – 25 233,00 € PAE 2 – 35 860,00 € PAE 3 – 53 790,00 €
Lot n° 2 Station de pompage pneumatique	335 500,00 € Part estimative Commune d'HERIC : 44 750,00 € HT Part estimative Commune de La CHEVALLERAI : 290 750,00 € HT PSE – 15 000 €
Lot n° 3 Essais préalables à la réception	11 636,40 € Part estimative Commune d'HERIC : 6 311,80 € HT Part estimative Commune de La CHEVALLERAI : 5 324,60 € HT

La commission d'ouverture des plis du groupement de commandes s'est réunie à deux reprises, le 2 juin 2015 afin de procéder à l'ouverture des plis et le 22 juin 2015 suite à l'analyse des offres effectuée par le cabinet SCE.

La commission d'ouverture des plis du groupement propose de retenir la Prestation Alternative Eventuelle 1 concernant HERIC (plus-value pour le remplacement des canalisations gravitaires en PVC et regards de visite en béton et PEHD en matériau polypropylène) et la Prestation Alternative 3 pour la CHEVALLERAI (plus-value pour le remplacement des canalisations refoulement PEHD PN16 Ø130.8/160 par Ø163.6/200).

La commission propose de retenir la prestation supplémentaire éventuelle concernant le dégrilleur imputé au lot n° 2 concernant LA CHEVALLERAI

La commission d'ouverture des plis du groupement de commande a procédé sur ces bases au classement des offres et propose de retenir comme étant les offres les plus économiquement avantageuses les offres suivantes :

<b>Lot n° 1 – Réseau de collecte et de transfert</b>	STURNO SA Rue des Grèves 50 307 AVRANCHES	HERIC Montant de l'offre : 184 738,81 € HT Plus value pour PAE 1 : 22 600,00 € HT
		LA CHEVALLERAI Montant de l'offre : 253 403,16 € HT Plus value pour PAE 3 : 46 618,00 € HT

<b>Lot n° 2 Stations de pompage pneumatique</b>	BREMAUD EPUR 1 Rue du Finistère 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE	HERIC : 46 930,00 € HT  LA CHEVALLERAI : Montant de l'offre : 293 795,00 € HT Prestation supplémentaire éventuelle : 16 910 € HT
<b>Lot n° 3 Essais/ réception</b>	CEQ Ouest Rue Loïc Caradec Zone tertiaire de Kerfontaine 56 400 PLUNERET	La Chevallerai : 1 416,88 € HT Héric : 4 029,60 € HT

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que le groupement de commandes est fondé sur l'autonomie des membres du groupement. Aussi les dispositions de la convention constitutive prévoient que chaque membre du groupement signe le marché à hauteur de ses besoins pour son propre compte (1 acte d'engagement par collectivité).

Madame le Maire propose de suivre l'avis de la commission d'ouverture des plis et d'attribuer les marchés de travaux conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Madame le Maire précise qu'une renégociation a eu lieu avec les trois offres les mieux placées s'agissant du lot n° 1 Réseaux de collecte et de transfert

Vu le code des marchés publics,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 6° qui prévoit que le conseil municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la Commission d'ouverture des plis des 2 et 22 juin 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission d'ouverture des plis en date du 22 juin 2015,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **ATTRIBUE** les marchés de travaux relatifs à la commune de LA CHEVALLERAI comme suit :

<b>Lot n° 1 – Réseau de collecte et de transfert</b>	STURNO SA	Montant de l'offre : 253 403,18 € HT Plus value pour PAE 3 : 46 618,00 € HT  Montant total du marché HT – 300 021,18 € HT
<b>Lot n° 2 Stations de pompage pneumatique</b>	BREMAUD EPUR	Montant de l'offre : 293 795,00 € HT Plus value pour PSE : 16 910,00 € HT Montant total du marché HT : 310 705,00 € HT
<b>Lot n° 3 Essais/ réception</b>	CEQ Ouest	Montant de l'offre : 1 416,88 € HT

Le montant total des marchés de travaux s'élève à la somme de : 612 143,06 € HT

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les actes d'engagement correspondants pour le compte de la commune de LA CHEVALLERAIIS et toutes les pièces s'y rapportant

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Point sur le retour des questionnaires portant sur le restaurant scolaire adressé par les représentants des parents d'élèves de l'Ecole Saint-Aubin et de l'Ecol'eau :

Ecol'eau : 68 retours

Saint-Aubin : 60 retours

Les résultats de l'enquête seront dépouillés en septembre.

Une présentation auprès des représentants des parents d'élèves des deux écoles des propositions portant sur l'encadrement du restaurant scolaire à compter de la rentrée de septembre a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet dans le cadre de la commission enfance.

Une piste de réflexion porte sur le « mélange » des enfants des deux écoles.

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec l'agent de restauration, responsable technique du restaurant scolaire le 30 juin 2015.

- 30 foyers ont réservés des poules dans le cadre de la promotion du compostage par la communauté de communes du Pays de Blain

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 28 AOÛT à 20h**

**La séance est levée à 21h30**